



*En vous affiliant à la **FFRandonnée**,
bénéficiez de nombreux avantages*

Randonner sur le terrain , faire partie du Comité de Paris, c'est assurer une représentativité au niveau national, mais aussi auprès des institutions locales. C'est aussi exprimer votre sentiment d'appartenance et votre attachement aux valeurs de la Fédération.

Prendre part au balisage, à l'entretien des sentiers que vous parcourez régulièrement (180 000 km). La façon la plus proche de connaître ses sentiers et ainsi de défendre le patrimoine des chemins de France.

Bénéficier d'un contrat d'assurance adapté et performant qui couvrira votre structure et vos adhérents en toute occasion de pratique.

Accéder à l'agrément tourisme pour organiser vos séjours et voyages en toute légalité.

Accéder à des formations spécifiques : animer une randonnée, baliser un itinéraire, diriger un club ne s'improvise pas. C'est pourquoi la **FFRandonnée** est la mieux à même de proposer des formations ciblées et efficaces.

Proposer une assistance juridique : toute pratique n'étant pas sans risque, le service juridique de la **FFRandonnée** est là pour vous conseiller et vous orienter en cas de litige.

Préendre aux subventions accordées au milieu associatif pour développer votre activité.

Intégrer un réseau à dimension européenne : la **FFRandonnée** est membre de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Trouver une aide comptable et financière pour gérer au mieux votre trésorerie.

Participer à de grands événements nationaux et à l'ensemble des manifestations de votre région et département.

Utiliser les outils de communication mis à disposition par la fédération : objets promotionnels (affiches, tee-shirts, autocollants...) à nos couleurs et à celles de nos partenaires. Mais aussi conseils pour vos publications, le montage de vos événements, leur mise en valeur (notamment par les relations presse).

Communiquer sur votre activité et se faire connaître par le biais des publications fédérales (Balises à l'attention des comités régionaux et départementaux, des associations, Passion Rando à destination des licenciés) et du site Internet de la **FFRandonnée**.

Avoir un contact privilégié auprès du Centre d'Information **FFRandonnée** à Paris qui vous conseillera pour organiser un déplacement, une manifestation et la fera connaître à ses autres clients.

Faire bénéficier vos adhérents de nombreux avantages et tarifs privilégiés auprès de nos partenaires : (cartes IGN, des séjours en France et à l'étranger, des villages vacances, des accessoires de randonnée...)

*Être affilié à la **FFRandonnée**, c'est aussi et surtout faire partie d'un réseau de randonneurs animés par la même passion : celle de pratiquer l'activité de leur choix.*

N'hésitez plus... rejoignez-nous !

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.